

capitiaux et l'esprit d'initiative dans ce domaine ne manquent pas au Canada, si le gouvernement voulait seulement donner des précisions sur ses politiques en matière de ressources.

• (5.20 p.m.)

L'un des plus grands obstacles au développement des ressources depuis un an est venu des discussions et débats intermittents provoqués par l'illogique Livre blanc sur la réforme fiscale. Il est évident qu'il avait suscité un climat d'incertitude, qui rendait impossible aux yeux des Canadiens toute perspective d'avenir concernant leurs investissements. En annonçant à la Chambre que des négociations avaient été entreprises en sous-main par le ministre, au nom du gouvernement, pour rassurer les compagnies qui pourraient s'intéresser à cette entreprise et garder la Home Oil entre des mains canadiennes, le gouvernement nous a bien fait comprendre que les propositions législatives qui résulteront des longs débats sur le Livre blanc ne constitueront aucune menace pour les actionnaires canadiens. J'espère que cette mesure sera présentée à la Chambre le plus tôt possible.

Si ces négociations d'arrière-plan se sont effectuées et si on a donné une telle assurance à la Consumers Gas Company, par exemple, il ne serait que juste qu'on la donne également à d'autres actionnaires éventuels de l'industrie des ressources canadiennes, afin de dissiper l'incertitude ou la confusion le plus tôt possible. Nous pourrions alors poursuivre le développement de nos ressources canadiennes dans le meilleur intérêt de tous les Canadiens. Voilà qui est encourageant. Je suis convaincu que si le gouvernement poursuit son action avec la même vigueur que celle qu'il a manifestée lorsqu'il s'est agi de régler cette question difficile, nous aurons encore souvent matière à nous réjouir au Canada.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je tiens d'abord à me réjouir que cette nouvelle ait été annoncée à la Chambre des communes. J'ai remarqué que le ministre semble y avoir pris plaisir, et j'espère qu'il respectera cette pratique.

Nous sommes heureux d'apprendre que le gouvernement peut annoncer que la Home Oil restera en mains canadiennes. Je voudrais simplement faire observer que la première prise de position du ministre était la meilleure: il aurait été encore mieux que la Home Oil passe sous le contrôle de l'État. Me joignant aux paroles du député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), je fais remarquer au gouvernement qu'il aurait mieux fait de nous consulter au lieu de faire la sourde oreille aux propositions de l'opposition.

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire la satisfaction que nous avons éprouvée en écoutant l'annonce que vient de faire le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) à l'effet que la Home Oil avait été vendue à des résidents canadiens. Cependant, le terme «résidents canadiens» ne laisse pas de m'inquiéter un peu. J'aurais préféré que le ministre emploie le terme «Canadiens» tout court, parce que l'expression «résidents canadiens» laisse entendre que ce sont peut-être encore des étrangers qui ont quelques propriétés au Canada, sans être de véritables citoyens canadiens.

Je crois cependant que dans l'ensemble nous pouvons être satisfaits que cette transaction laisse supposer, au moins, que le gouvernement est dans la bonne direction.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre, s'il vous plaît. La Chambre reprend maintenant les travaux interrompus par la communication du ministre.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LES MINÉRAUX DU YUKON

ADMINISTRATION, ACQUISITION ET ENREGISTREMENT DE CLAIMS, ETC.

La Chambre reprend le débat sur la motion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien: Que le bill C-187, concernant les minéraux du territoire du Yukon, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien, et sur la proposition d'amendement de M. Nielsen (p. 4009).

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): La Chambre est-elle prête à se prononcer sur la proposition d'amendement?

Des voix: Le vote.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Qu'on appelle les députés.

(L'amendement proposé par M. Nielsen, mis aux voix, est rejeté.)

• (5.30 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Alexander
Alkenbrack
Baldwin
Bell
Bigg
Cadiou
Coates
Code
Crouse
Danforth
Dinsdale
Dionne
Downey
Fairweather
Fortin
Gauthier

MM.

Godin
Gundlock
Harkness
Howe
Knowles (Norfolk-Haldimand)
Laprise
Lundrigan
MacInnis (Cape Breton-East Richmond)
MacLean
Macquarrie
MacRae
McCleave
McIntosh
McKinley